

Composante :	DSP
Adopté par le conseil de composante le :	25-mai-23
Adopté par la CFVJ en date du :	20/06/2023

Régime d'inscription :	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input type="checkbox"/> Formation initiale en apprentissage <input type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Formation continue en contrat de professionnalisation
------------------------	---



Dispositions particulières : Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal dans les matières soumises à travaux dirigés, le poids de l'épreuve est de 100% de la note finale.
Les blocs sont annualisés. Le bloc disciplinaire peut compenser le bloc complémentaire d'appui si la moyenne obtenue au bloc complémentaire d'appui est supérieure ou égale à 7/20. Le bloc linguistique se compense avec les autres blocs si la moyenne à l'année est acquise.
Les dates et les modalités des secondes chances seront précisées après les résultats de la première session.
Les UE libres ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne du semestre dans lequel elles ont été choisies et donnent lieu à des ECTS supplémentaires.
La Faculté de droit et de science politique est engagée contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômés et de porter les valeurs universitaires d'honnêteté intellectuelle et de probité scientifique. Les travaux réalisés par les étudiants doivent toujours être le résultat d'un travail original et personnel. La Faculté de droit et de science politique se réserve le droit d'utiliser un logiciel de détection de plagiat et informe ses étudiants que des procédures disciplinaires seront lancées en cas de plagiat avéré. Les étudiants devront justifier de leur présence à la certification. Nous ne pourrions garantir la possibilité de choisir et de suivre toutes les options pour les étudiants ayant choisi le double parcours droit privé - science politique.

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumen horaires					ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances								
							Présentiel			Distanciel	Total horaire			1ère session				2nde chance				
							Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel				Heures FOAD	Type de contrôle		Type de contrôle		Type de contrôle		Type de contrôle	
															Contrôle continu	Examen terminal	Autres	2nd session	Autres			
%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve											
BCC disciplinaire																						
	A	BCC disciplinaire		obligatoire			240	96		336		336	96									
	S5	Procédure pénale	criminal procedure	Obligatoire			30		30		30	3										
	S5	Procédure civile	civil procedure	Obligatoire	B.Matthieu		30		30		30	3		100	écrit							
	S5	Régime général des obligations	general rules on obligations and on civil liability	Obligatoire	H.Adj Aissa		30		30		30	3		100	écrit							
au choix pour 2 TD	S5	Droit des biens	property law	Obligatoire	N.Reboul Maupin		30		30		30	3		100	écrit							
	S5	Procédure civile	civil procedure	UE Obligatoire à choix				16	16		16	3		50	écrit							
	S5	Régime général des obligations	general rules on obligations and on civil liability	UE Obligatoire à choix				16	16		16	3		50	écrit							
	S5	Droit des biens	property law	UE Obligatoire à choix				16	16		16	3		50	écrit							
	S6	Droit des sociétés 1	corporate law	Obligatoire	L.Godon		30	16	46		46	5		50	écrit							
	S6	Droit social	labour law	Obligatoire	A.Triclin		30	16	46		46	5		50	écrit							
au choix	S6	Droit des contrats spéciaux	special contracts law	Obligatoire	V.Lasbordes		30	16	46		46	5		50	écrit							
	S6	Libertés et droits fondamentaux	civil rights and civil freedoms	Obligatoire	N.Wolff		30		30		30	3		100	écrit							
	A	BCC complémentaire d'appui		obligatoire			258		258		258	16										
	S5	Politiques publiques	public policies	Obligatoire	L.Cornilleau		24		24		24	2		100	écrit							
	S5	Droit institutionnel de l'UE	UE institutional law	Obligatoire	E.Saunier Cassia		30		30		30	3		100	écrit							
	S5	Droit international public 1	public international law 1	Obligatoire	P.Jacob		30		30		30	3		100	écrit							
	S6	Histoire du droit privé	History of civil law	obligatoire	C.Bouglé		30		30		30	2		100	écrit							
	S6	Droit des propriétés publiques	obligatoire				30		30		30	3		100	écrit							
au choix	S6	contentieux administratif	UE Obligatoire à choix				30		30		30	3		100	écrit							
	S6	Philosophie du droit	philosophy of law	UE Obligatoire à choix	C.Pimentel		30		30		30	3		100	écrit							
S6	Politique comparée	comparative politics	UE Obligatoire à choix	L.Cornilleau		24		24		24	3		100	écrit								
S6	Module greffier et magistrat	UE Obligatoire à choix	C.Xemard				30		30		30	3		100	écrit							
A	BCC Préprofessionnalisant			obligatoire								9										
S4	Orientation en Master			Obligatoire			30		30		30	1		100	validation d'acquis							
S6	PPEI			obligatoire								6	3	100	écrit							
S6	Passeport Culture			obligatoire	validation d'acquis							2										
BCC linguistique (1 au choix)																						
(1 langue au choix)							72		72		72	4										
S5	Anglais	english	UE Obligatoire à choix	Auffret/Malaplate			18		18		18	2		100	écrit							
S5	Espagnol	spanish	UE Obligatoire à choix	Garzon			18		18		18	2		100	écrit							
S6	Anglais	english	UE Obligatoire à choix	Auffret/Malaplate			18		18		18	2		100	écrit							
S6	Espagnol	spanish	UE Obligatoire à choix	Garzon			18		18		18	2		100	écrit							
BCC d'ouverture																						
	S2	UE d'ouverture		UE Obligatoire																		
		UE libre																				
UETRENGAP (semestre pair) et UETRENGAI (semestre impair)		Engagement et vie associative			Sébastien Floquet	X	8			6	14	3		70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet					
Licence : TAPSLSE1 à TAPSLSE6 Master : TAPSMSE1 à TAPSMSE4		Théorie et pratique des activités physiques et sportives			Emmanuel VILLARET	X		18h				3		100	pratique (65%) et théorique (35%)		100					
Semestre 1 : PARTS151 Semestre 2 : PARTS152		Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)			Sylvie DADOU (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSSEN (photo / Histoire de l'art) Nouraddine AGNE (média-radio)			24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art) 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées				3		100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)	50 (média-radio) examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio) production (média-radio)			
Total heures maquettes							total 528 h CM	total 168 h TD	total h TP	total 696 présentiel	total distanciel	total 696 heures maquettes	total 65 ECTS									
Total heures étudiant																						